

Préface

Une contribution au renouveau de l'historiographie assistantielle dans les Etats de Savoie : de la charité au contrôle social

Olivier VERNIER
Université Côte d'Azur – ERMES
Comité d'histoire de la sécurité sociale
Société française d'histoire des hôpitaux

En souvenir de Gian Savino Pene Vidari

Le doyen Gian-Savino Pene Vidari (1940-2020), initiateur du côté transalpin pour l'université de Turin du *Programme de recherches sur le droit et les institutions des anciens Etats de Savoie (PRIDAES)* a quitté le monde de la recherche le 17 novembre 2020¹. C'est en souvenir de ce grand maître et ami fidèle de Nice, ayant siégé avec science et humanisme dans les jurys de thèse de nombre d'historiens du droit et des institutions depuis 1987 dans notre université, que Marc Ortolani, notre département d'histoire du droit et le laboratoire ERMES ont décidé de dédier ce volume d'actes à ce cher collègue qui a contribué à replacer par ses travaux Nice et son comté entre 1388 et 1860 dans l'histoire institutionnelle, politique et juridique de ces États bien disparates, il est vrai.

C'est dans ce présent volume consacré à la treizième session du PRIDAES : *Assistance, protection et contrôle social dans les États de Savoie et les États voisins à partir des sources juridiques et judiciaires* que le maître turinois a livré son ultime recherche prononcée en France, en novembre 2019 sur une institution précurseur : le premier asile infantile du royaume de Piémont-Sardaigne sous l'impulsion de la bienheureuse Antonia Maria Verna et de Maurizio Farina syndic de Rivarolo Canavese (à trente kilomètres de Turin), institution d'éducation et d'instruction pour les enfants des classes populaires dont le modèle sera repris dans l'ensemble du royaume.

Cette même rencontre niçoise a donné lieu aussi à la sixième session des *Sabaudians Studies*² car outre-Atlantique des collègues historiens nord-américains ont depuis de nombreuses années étudié les États de Savoie de la Renaissance à l'absolutisme, en particulier Geoffrey Symcox, d'origine anglaise, spécialiste d'histoire moderne européenne, professeur émérite de l'Université de Californie dont la monographie politique et institutionnelle sur

¹ Michel Bottin, « Gian Savino Pene Vidari (1940-2020) et l'histoire de Nice », *Nice historique*, 2021, p. 140-145.

² Les *Sabaudian Studies* dans la lignée scientifique de Geoffrey Symcox sont dirigées par Matthew A. Vester ; la première rencontre a donné lieu à une publication : *Sabaudian Studies : political culture, dynasty and territory : 1400-1700*, Kikville, Truman State University Press, 2013, 333 p.

Victor-Amédée II, roi de Sardaigne à compter de 1720, demeure une référence pour la réflexion sur la construction politique de l'État absolutiste sabaudo-piémontais³.

Des débuts historiographiques similaires

Des deux côtés des Alpes⁴, l'historiographie sur l'assistance, la pauvreté et celle de son traitement social - thèmes que Marc Ortolani a eu la délicate attention de proposer et qui ont accompagné la carrière du préfet - ont connu une destinée comparable, identique d'ailleurs, à la situation des autres États dans l'Europe occidentale, comme l'a montré l'historien polonais Bronislaw Geremek (1932-2008) dans ses nombreux travaux pionniers⁵. Il a campé le passage de l'image médiévale sacrée du pauvre incarnant le Christ souffrant et glorieux⁶ à celle « des fils de Caïn, race maudite » et des « inutiles au monde »⁷. À l'époque moderne émerge la figure du pauvre honteux puis celle du vagabond dangereux pour l'environnement social et politique, « pour l'ordre et la gloire des structures publiques »⁸.

En effet, les « personnes misérables » ne laissent pas indifférents les pouvoirs publics qui concomitamment les secourent ou les isolent du reste de la population dans l'ensemble de l'Europe occidentale : on songe naturellement au « Grand enfermement » louis quatorzien avec le système français des hôpitaux généraux et la surveillance constante des malades et des admis pour travailler⁹. La situation préoccupe aussi les autorités publiques du royaume de Piémont. À compter de 1717, à l'occasion de la réforme de l'Hôpital de la charité à Turin, inspirée par le père jésuite André Guevarre (1646-1724) dans sa monographie : *La mendicité bannie avec le soulagement des pauvres*¹⁰, le pouvoir central intensifie les règlements contre les oisifs et les vagabonds, mettant l'accent sur l'importance du travail comme facteur d'insertion dans le tissu social urbain.

³ Il nous plaît de rappeler que ce fut jadis le doyen Pene Vidari qui nous permit de découvrir cette réflexion innovante : *Victor Amadeus II : absolutism in the Savoyard state 1675-1730*, London, Thames and Hudson, 1983, 272 p. ouvrage traduit en italien : Torino, SEI, 1985, 361 p., mais aussi en français : Chambéry, Société savoissienne d'histoire et d'archéologie, 2008, 359 p. Le Pr. Symcox a publié avec Pierpaolo Merlin et Claudio Rosso, *Il Piemonte sabaudo : stato e territori in età moderna*, Torino, Utet, 1994, 932 p. et avec Anthony Cardoza, *Storie di Torino*, Torino, Einaudi, 2006, 294 p.

⁴ Pour une analyse historiographique française sur le temps long de l'assistance, Antony Kitts, « Mendicité, vagabondage et contrôle social du Moyen Âge au XIX^e siècle : état des recherches », *Revue d'Histoire de la protection sociale*, n° 1, 2008, pp. 37-56.

⁵ On se reportera avec profit à *La potence ou la pitié : L'Europe et les pauvres du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Gallimard, 2010, 330 p.

⁶ Pour un exemple sarde, Cecilia Tesca e Roberto Poletti, *Pauper infirmus imago Christi : ospedalità e confraternite in Sardegna : contemplare i patimenti del Cristo nella Settimana Santa e servire i poveri e gli infermi ogni giorno*, Iglesias, Cooperativa tipografica editoriale Canelles, 2017, 126 p.

⁷ Bronislaw Geremek, *Les fils de Cain : l'image des pauvres et des vagabonds dans la littérature européenne du XV^e au XVII^e siècle*, Paris, Flammarion, 1997, 417 p.

⁸ Il consacra du reste sa leçon inaugurale au Collège de France à l'histoire sociale : exclusions et solidarité : Paris, Collège de France, vendredi 8 janvier 1993, pp. 5-34.

⁹ Jean Imbert, « Police et justice dans les hôpitaux généraux de France », *Justice et justiciables : mélanges Henri Vidal*, Montpellier, Faculté de droit, 1994, pp. 189-200.

¹⁰ *La mendicità sbandita col sovvenimento de' poveri tanto nelle città, che ne' borghi, luoghi, e terre de' stati di quà, e di là da' monti, e colli di sua maestà Vittorio Amedeo ... Come altresì lo stabilimento degli ospizij generali, e delle Congregazioni di carità d'ordine della Maestà Sua*, Torino, In Torino, stampa di Gianfrancesco Mairesse, e Giovanni Radix stampatori dell'illustriss. Accademia degliInnominati di Bra all'insegna di Santa Teresa, 1717, 196 + 144 + 52 p. En 1722, une version française est publiée à Turin. L'ouvrage sera réédité en 1844 à Turin sous les presses Baricco et Arnaldi à la demande du dépôt de mendicité de la ville. Le père Guevarre avait voulu tirer des leçons des imperfections du système français : *La mendicité abolie dans la ville d'Aix, par l'Hospital General, ou Maison de Charité'. Avec la réponse aux principales objections que l'on peut faire contre cet établissement*, Aix, Legrand, sd (entre 1693 et 1700), 80 p.

Au siècle suivant, pour la monarchie française de juillet, Philippe Ariès a montré combien ces classes laborieuses sont considérées comme « classes dangereuses » par les autorités françaises dans les villes et même dans les campagnes. Victor Hugo en a dressé l'épopée dans *Les Misérables* (1862) alors que la loi anglaise sur les pauvres en 1834 les confine dans des ateliers de travail au régime drastique puisque le salaire qui y est versé est notablement inférieur à celui du secteur libéral¹¹ et dont l'angliciste française Françoise Barret-Ducrocq a montré en 1987 l'inspiration pérenne, celle de la volonté moralisatrice de cette société victorienne¹². Même dans les jeunes États encouragés par les printemps des peuples, la question sociale se pose de manière décentralisée surtout s'ils sont formés de communautés distinctes (et déjà en confrontation). Le royaume de Belgique l'illustre parfaitement : l'État naissant alors se défait dès 1830 sur les communes pour la prise en charge des détreffes sociales qui ne trouvent pas alors le même traitement entre l'opulente Wallonie et la misérable Flandre¹³. Quant à la Troisième république française triomphante, à compter de la décennie 1880, elle décide d'édifier une assistance publique sélective car liée à l'adoption et à l'enracinement des valeurs républicaines et à l'expression du suffrage universel ; elle conditionne en fait ses aides ponctuelles à l'intention de populations bien définies (les femmes, les enfants, les vieillards infirmes et incurables) qui, en ce qui concerne ces aînés, doivent, par leur vote politique, adhérer à ce « Nouveau contrat social » défini par la sociologue française Colette Bec¹⁴. Parallèlement l'iconographie de la misère¹⁵ retient des images « pittoresques » mais révélatrices de détreffes : celle du mendiant que ce soit sous le crayon du peintre avignonnais Pierre Laplanche¹⁶ vers 1880 ou la palette de Charles Degroux artiste français du réalisme social en Belgique à la même époque¹⁷.

Le contrôle social

Dans maintes études, un concept nouveau émerge dans l'historiographie à la fin des années 1980 : celui du contrôle social mais en fait il a été illustré pour la France, déjà, dans des travaux de la fin du XIX^e siècle : en particulier par l'historien marseillais Gaston Valran (1857-1943). Professeur au lycée d'Aix, il soutient en 1899 une thèse d'histoire devenue un classique de l'analyse historiographique : *Misère et charité en Provence au XVIII^e siècle* qu'il sous-titre *Essai d'histoire sociale*¹⁸, recherche encore remarquée des décennies après par le maître Fernand Braudel. G. Valran montre dans cette analyse novatrice et critique, le devoir social des collectivités qu'il nomme « légales », c'est-à-dire, les communautés urbaines et les corps de la province mais aussi de l'État, tout en analysant les mesures à la fois répressives, préventives et réparatrices ; il démontre comment l'État apporte un maximum d'appui moral mais dispense en fait dans cette province, une des plus pauvres du royaume, un minimum d'aide matérielle. L'auteur analyse aussi la place émergente de l'assistance privée. Forgeant un néologisme,

¹¹ Jacques Carré, *La prison des pauvres : l'expérience des workhouses en Angleterre*, Paris, Vendémiaire, 2016, 537 p.

¹² *Pauvreté, charité et morale à Londres au XIX^e siècle : une sainte violence*, Paris, PUF, 1991, 245 p.

¹³ Daniel Zamora Vargas, *De l'égalité à la pauvreté : une socio-histoire de l'assistance en Belgique (1895-2015)*, Bruxelles, Ed. Université de Bruxelles, 2017, 253 p.

¹⁴ *Assistance et République : la recherche d'un nouveau contrat social sous la III^e République*, Paris, Ed. de l'Atelier, 1994, 254 p.

¹⁵ Christiane Noireau, *Petites gens, grande misère, exposition, Musée départemental de l'abbaye de Saint-Riquier, 19 juin-5 septembre 2004*, Paris, Somogy, 2004, 127 p.

¹⁶ Gabriel Bernard, *Père Laplanche, peintre de la pauria, 1803-1882*, Carpentras, Batailler, 1930, 51 p.

¹⁷ Jan Dewilde (dir.), *Charles Degroux, 1825-1870 et le réalisme en Belgique*, Gand, Snoeck, 1995, 167 p.

¹⁸ *Misère et charité en Provence au XVIII^e siècle : essai d'histoire sociale*, Paris, Rousseau, 1899, 422 p. Voir Pierre Simoni, « Gaston Valran (1857-1943), L'enseignement secondaire et érudition », *Provence historique*, 2019, n°266, p. 385 sq.

l'historien provençal en vient à évoquer le « rôle des collectivités sociales », c'est-à-dire : le clergé, la noblesse et le Parlement qui déploient leurs actions tant dans le domaine public que privé, un devoir social avant l'heure. Sans prononcer naturellement le terme de contrôle social, l'historien de la société provençale d'Ancien régime conclut son étude par la définition de trois lois en matière assistantielle : la loi générale d'utilité d'après les conditions économiques et la valeur sociale de la personne, la loi ponctuelle d'adversité face aux calamités générales et locales et la symbolique loi de charité dans le relèvement et la réintégration des personnes.

C'est qu'en effet les populations précaires et marginales dans l'ensemble de l'Europe occidentale connaissent un sort juridique et sociétal identique : à partir de l'époque moderne et dans sa continuité, à l'époque contemporaine : elles sont soumises à un « contrôle social » dans son acception restreinte : ce sont les mesures destinées à faire respecter les règles sociales et les normes juridiques et à sanctionner les formes de déviance. Le terme est d'origine nord-américaine lorsqu'en 1901 le sociologue Edward Alsworth Ross¹⁹ professant à Stanford, le forge, influencé aussi notamment par le pouvoir spirituel du philosophe positiviste Auguste Comte. En France, au début du siècle dernier, Émile Durkheim, perçoit déjà l'importance de la contrainte. Les années 1970 ont permis l'analyse de la contrainte sociale dans le champ de la justice beaucoup moins dans celui de l'assistance. Ainsi, *Surveiller et punir* de Michel Foucault paraît en 1975, mais deux autres ouvrages ouvrent en 1977 des débats au sein de *l'Alma Mater* : *Le Renvoi du déviant : des modes informels aux systèmes institutionnels de contrôle de la déviance*, une recherche pour le CORDES (Comité d'organisation de la recherche pour le développement économique et social du Commissariat au Plan) de Claude Faugeron, Monique Fichelet et Philippe Robert²⁰. Quant à Pierre Lascoumes, il publie *Prévention et contrôle social. Les contradictions du travail social*²¹ ; toutes ces recherches s'enrichissant de réflexions historiques. Au terme de tous ces apports dans l'ensemble de l'historiographie européenne, les effets du contrôle social sont discutés : ciment de la cohésion sociale pour certains, il est un instrument de domination sociale pour d'autres.

Au plan historiographique français, il faudra attendre le début de notre siècle pour que le concept soit défini finement par le colloque précurseur *Histoire et contrôle social*²² organisé à Poitiers en 2004 par Frédéric Chauvaud, spécialiste de l'histoire de la criminologie ou encore : *Quand l'histoire nous prend par les sentiments*²³ pour reprendre le titre de l'ouvrage des historiens français des sensibilités Anthony Rowley et Fabrice d'Almeida publié en 2013.

À l'époque contemporaine, le contrôle social doit être par conséquent décrypté²⁴, ainsi pour le Piémont-Sardaigne, au travers de l'appareil normatif, du contrôle policier²⁵ et de la

¹⁹ *Social control, a survey of the foundations of order*, New York, Macmillan, 1901, 463 p.

²⁰ Paris, Association pour l'expansion de la recherche sur le développement urbain, 1977, 214 p.

²¹ Paris, Masson, 1977, 262 p.

²² *Cahiers du GERHICO*, n°6, 2004, 185 p.

²³ Paris O. Jacob, 2013, 283 p.

²⁴ Pour l'Italie : Alberto Giasanti, *La società tra Behemoth e Leviathan : per una storia del controllo sociale*, Messina, Siciliano, 1992, 132 p. ; Franco Platarotti, *L'albero della povertà : l'assistenza nella Torino napoleonica*, Torino, Comitato di Torino dell'Istituto per la storia del Risorgimento italiano, 2000, 384 p. ; Cesare Saluzzo, *Misérables et chemineaux. Contrôle du territoire et affaires criminelles dans la Vénétie autrichienne et napoléonienne (1805-1862)*, thèse, droit et sciences sociales, Paris, EHESS, 2020, 730 f.

²⁵ Daniela Maldini, « Pauperismo e mendicita in Torino nel periodo napoleonico », *Studi piemontesi*, n° 8, 1979, pp. 50-64 ; Ada Lonni, « Mendicita e assistenza », in Valerio Castronovo (a cura di) *Storia illustrata di Torino, 4. Torino della restaurazione al Risorgimento*, Milano, Sellino, 1992, pp. 940-960.

construction d'établissements urbains dédiés comme les dépôts de mendicité²⁶. Même sous la Restauration sarde, on observe que des tenants de l'Ancien Régime et la bourgeoisie d'affaires autour de la Chambre de commerce turinoise aspirent à un retour aux institutions louées jadis par le père Guevarre²⁷. Mendicité et assistance sont alors, comme dans l'Europe occidentale, opposées aux yeux des pouvoirs. Mais l'espérance, vertu théologale, n'est pas absente depuis l'hôpital de la Charité de Turin²⁸ jusqu'à l'œuvre privée imposante dans l'espace turinois du Cottolengo accueillant sur le temps long les plus défavorisés et les plus proscrits²⁹. Les œuvres pies ont dans la société sabaudo-piémontaise une place reconnue³⁰ même après l'unité du royaume³¹.

L'évolution de l'historiographie de l'assistance des deux côtés des Alpes

Dans le panorama intellectuel européen, les États de Savoie sont restés longtemps *terra incognita* car la circulation des connaissances était alors encore cloisonnée et peu encline au comparatisme. Tout au plus, des « voyageurs philanthropes » traversent les Alpes dans la seconde moitié du XIX^e siècle : deux exemples ou contre exemples, peuvent être cités. D'abord, en 1839, le baron lyonnais Joseph-Marie Gérando, un des pères de l'anthropologie pour son ouvrage *De la bienfaisance publique* insiste surtout sur le rôle de l'assistance aux orphelins et aux enfants trouvés dans les villes du Piémont, négligeant « faute de sources et de contacts » écrit-il, les autres aspects³². Plus de cinquante ans après, le chevalier d'industrie et juriste marseillais Eugène Rostand, théoricien de l'économie sociale entreprend une *Visite à quelques institutions de prévoyance en Italie*³³ mais s'il visite Gênes, Milan, Bologne ou Padoue, il néglige étonnamment Turin au mouvement mutualiste et coopératif pourtant performants.

²⁶ Rosanna Rocchia, *Mendicità e prostituzione a Torino nella prima metà dell'800*, Torino, Università degli studi, 1977/78, Facoltà di magistero, 354 + 66 f. ; « Il ricovero di mendicita di Torino nel 1840-1846 », *Studi piemontesi*, 1981, pp. 71-91.

²⁷ Luigi Francesetti di Mezzenile, *Memoria sulla necessità di avvisare ai mezzi onde isbandire la mendicità. Letta nella tornata del dì 11 dicembre 1827 della Regia Camera d'agricoltura e di commercio di Torino da un membro della medesima*, Torino, Tipografia Chirio e Mina, 1829, 45 p.

²⁸ Gabriella Serratrice, *L'Ospedale di carità di Torino dalle origini a Vittorio Amedeo II*, tesi di storia del Risorgimento, Università degli studi di Torino, Facoltà di Lettere e filosofia, 1985, 809 f.

²⁹ Giovanni Donna d'Oldenico, « Il primato sociale del Cottolengo nell'assistenza ospitaliera ed ospedaliera del Risorgimento », *Atti del secondo Congresso Italiano di Storia Ospitaliera*, Cirie, Capella, 1961, 55 p.

Giovanna Bergoglio, *L'opera assistenziale e sociale di San Giuseppe Benedetto Cottolengo (1827-1842)*, tesi di laurea, Università degli studi di Torino, Facoltà di magistero, 1981-1982, 340 p. ; « Solidarietà e carità : l'opera del Cottolengo », in Valerio Castronovo (a cura di) *Storia illustrata di Torino, 4. Torino della restaurazione al Risorgimento*, Milano, Sellino, 1992, pp. 1081-1100.

³⁰ Niccolo Rodolico, « Un elenco di opere pie nel Piemonte albertino », *Studi di storia ospedaliera piemontese in onore di Giovanni Donna D'Oldenico*, Torino, Annali dell'Ospedale Maria Vittoria, 1958, p. 227-248.

Giovanna Farrel-Vinay, *Povertà e politica nell'Ottocento : le opere pie nello Stato liberale, 1859-1904*, Torino, Scriptorium, 1997, 375 p.

³¹ Gustavo Noma di Nomaglio, « Per la giustizia, la carità, l'assistenza : Casa Savoia dalla "Mendicità sbandita" alla Croce Rossa Italiana » in Costantino Cipolla, Alberto Ardissonne, Franco A. Fava (a cura di) *Storia della Croce Rossa in Piemonte dalla nascita al 1914*, Milano, Angeli, 2015, pp. 111-167.

³² Voir Jean-Luc Chappey (dir.), *Joseph-Marie de Gérando, 1772-1842 : connaître et réformer la société*, Rennes, PUR, 2014, 341 p.

³³ Paris, Guillaumin, 1891, 292 p.

Que ce soit dans l'aire italienne³⁴ et dans une moindre mesure³⁵ en Savoie³⁶ comme dans le comté de Nice³⁷ et en Sardaigne³⁸, l'âge d'or des monographies institutionnelles sur les vulnérabilités sociales et les vulnérabilités sanitaires qui en sont hélas, les corollaires, est le long XIX^e siècle jusqu'au premier conflit mondial et le XX^e siècle. Il faut reconnaître que ces travaux sont en premier lieu souvent dus à la plume de savants érudits, médecins comme historiens, et d'acteurs du monde local de la philanthropie, de l'assistance publique³⁹, de l'assistance privée et de la santé, pionniers de la criminologie, parfois dans des premières enquêtes « sociologiques »⁴⁰. Les membres de l'*Alma mater* s'investissent bien moins car traditionnellement, la recherche académique s'achève avec la fin des anciens régimes correspondant aux programmes dans les universités de la péninsule comme de la France⁴¹. Le

³⁴ Dante Bolognesi (dir.), *Città e controllo sociale in Italia tra 18. e 19. secolo*, Milano, Angeli, 1982, 515 p. ; Alessandro Pastore e Paolo Sorcinelli (a cura di), *Emarginazione, criminalità e devianza in Italia fra '600 e '900 : problemi e indicazioni di ricerca*, Milano, Angeli, 1990, 204 p. ; Augusto Ciuffetti, *L'assistenza come sistema : dal controllo sociale agli apparati previdenziali : San Marino tra età moderna e contemporanea*, San Marino, Centro Sammarinese di studi storici, Università degli studi della Repubblica di San Marino, 2014, 212 p. ; Vladimyr Martelli, *Tra tolleranza ed intransigenza : Roma, il potere e le categorie marginali*, Roma, Bibliotheka, 2017, 199 p.

³⁵ Joseph Daquin, *Défense de la topographie médicale de Chambéry*, Chambéry, Gorrin, 1788, 58 p.

³⁶ Il est possible de signaler quelques monographies et travaux académiques ultérieurs : Sandra Stauffert Moraine, *Histoire de l'hôpital d'Annemasse, thèse, Médecine*, Grenoble 1, 1981, 78 f. ; Yannick Fouquet, *Pauvreté et assistance au XVII^e siècle : le cas exemplaire de Chambéry*, Chambéry, Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 1986, 49 p. ; Marie-Thérèse Hermann, *Les enfants du malheur : le drame des enfants trouvés, en Savoie, au dix-neuvième siècle*, Apremont, Curandera, 1988, 270 p. ; Francis Stéfanini et Georges Dubois, *Histoire des hôpitaux de Chambéry : mille ans au service des pauvres et des malades*, Chambéry, Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2002, 131 p. ; Jeannine Meyrier, *Hôpital d'Annecy : dix siècles d'histoire au service de la communauté : les dits du Pélican*, Yens-sur-Morges, Cabédita, 2004, 572 p. ; Catherine Hermann, *Lépreux et maladières dans l'ancien diocèse de Genève du XIII^e siècle au début du XVI^e siècle*, Chambéry, Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2009, 166 p. ; Vivre et mourir à l'hôpital au Moyen âge dans l'ancien diocèse de Genève, XIII^e-XVI^e siècle, Annecy, Académie salésienne, 2013, 364 p. ; Frédéric Meyer, *La foi des montagnes : culture et religion dans la Savoie d'Ancien Régime*, Annecy, Académie Salésienne, 2014, 370 p.

³⁷ Janine Malausséna, *Le magistrat de santé et la protection sanitaire à Nice au XIX^e siècle, thèse, Droit*, 1983, Nice, 497 f. ; Olivier Vernier, *D'espoir et d'espérance : l'assistance privée dans les Alpes-Maritimes au XIX^e siècle, 1814-1914 : bienfaisance et entraide sociale*, Nice, Serre, 1993, 542 p.

³⁸ On peut signaler : *Profilo storico-economico della Sardegna dal riformismo settecentesco ai piani di rinascita*, Milano, Angeli, 1991, 391 p. et, pour le rôle social de l'Ordre du Temple, Barbara Fois, *Donnos paperos : i "Cavalieri poveri" della Sardegna medioevale*, Cagliari, CUEC, 1996, 75 p. Pour la période moderne, Alberto Boscolo et al. *Profilo storico-economico della Sardegna dal riformismo settecentesco ai piani di rinascita*, Milano, Angeli, 1991, 391 p. et le XIX^e siècle, Cecilia Tasca, *L'archivio dell'Ospedale Managu di Siddi : assistenza sanitaria nella Sardegna rurale dell' Ottocento*, Cagliari, Deputazione di storia patria per la Sardegna, 2001, 443 p.

³⁹ Auguste-Édouard Cerfberr, *Rapport à M. Le Ministre de l'Intérieur sur différents hôpitaux, hospices... dans les États de Sardaigne, de Lombardie, et de Venise, de Rome... et sur la mendicité en Italie*, Paris, Imprimerie royale, 1840, 414 p.

⁴⁰ Christian Topalov (dir.), *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1999, 574 p.

⁴¹ Même la Provence orientale est quelque peu « oubliée » de l'histoire institutionnelle hospitalière qui s'écrit à Aix-en-Provence : Olivier Vernier, « Les contributions des historiens du droit des facultés provençales à l'histoire régionale. Jalons pour une recherche (1843-1965) », *Provence historique*, fasc. 266, 2019, pp. 415-443.

XIX^e siècle est alors encore trop proche⁴² et est réservé aux publicistes, ainsi le polygraphe, premier « historien » de la Commune de Paris Maxime Du Camp⁴³.

Aussi, hormis sur la capitale et les principales villes du Piémont, les travaux sont dispersés et rares. S'il est plus complexe de dresser un panorama bibliographique consacré aux territoires transalpins en raison de l'absence d'outils bibliographiques récents⁴⁴ et centralisés du type de la *Bibliographie en langue française d'histoire du droit* publiée depuis 1961 et sous l'autorité du Pr. Christian Dugas de la Boissony (et désormais en ligne), il est pourtant possible d'esquisser les étapes tout en regrettant que l'offre documentaire des bibliothèques françaises (universitaires, départementales et communales) et des centres de documentation des archives départementales et communales demeure encore fragmentaire pour les monographies transalpines tant à Nice qu'à Chambéry⁴⁵...

Des réponses plurielles au paupérisme

Pour tenter de synthétiser, on passe de l'analyse institutionnelle souvent descriptive (tout en étant moralisatrice, dans un premier temps⁴⁶) et parfois engagée dans les prolégomènes du christianisme social, d'une assistance « classique » pendant le XIX^e siècle, publique comme privée, et une grande partie du XX^e siècle, à une approche du contrôle social menée depuis seulement quelques vingt-cinq années, en particulier par des historiens de l'époque moderne⁴⁷ et de l'époque contemporaine⁴⁸ dans les facultés de lettres et de droit de la péninsule⁴⁹ et de la

⁴² Pour la France, la première monographie date de 1856 : Alexandre Monnier, *Histoire de l'assistance dans les temps anciens et modernes*, Paris, Guillaumin, 568 p. Elle a le mérite de s'appuyer sur des sources juridiques, canoniques et littéraires mais s'arrête à la Révolution tout en concluant néanmoins sur le droit comparé en Europe. Elle est précédée par une première monographie locale « classique » due à un médecin marseillais « engagé » dans la charité, ancien interne des hôpitaux de Marseille et vice-président d'une conférence de Saint-Vincent-de-Paul : Augustin Fabre, *Histoire des hôpitaux et des institutions de bienfaisance de Marseille*, Marseille, Barile, 1854, 539 + 480 p.

⁴³ *La charité privée à Paris*, Paris, Hachette, 1885, 608 p.

⁴⁴ En effet la *Bibliografia storica degli stati della Monarchia di Savoia* d'Antonio Manno et Vincenzo Promis, Torino, Fratelli Bocca, débutée en 1884 s'achève en 1934.

⁴⁵ Néanmoins, des recherches sur la Savoie à l'époque contemporaine peuvent être signalées : Guy Vallet, *L'histoire institutionnelle des hospices civils de Chambéry dans le département du Mont-Blanc (1796-1815). La naissance d'un hôpital moderne*, Grenoble, Faculté de droit, 1976, 153 f. ; Sébastien Leclerc, *Les malades de l'Hôtel-Dieu de Chambéry, 1721-1789*, mémoire, histoire, maîtrise, Chambéry, 246 f. ; Robert Fritsch, *Camille Costa de Beauregard, fondateur de l'œuvre des jeunes du Bocage à Chambéry (1841-1910) ; Chronique d'une œuvre sociale et éducative dans la Savoie*, Montmélian, La Fontaine de Siloé, 1997, 371 p. ; Marlène Fontenas, *L'assistance publique à Annecy pendant la période sarde (1815-1860)*, mémoire, histoire, Chambéry, 2001, 126 f. ; Caroline Colençon, *Assistance et prévoyance pendant la période sarde à Annecy, 1815-1860*, mémoire, histoire, Chambéry, 2006, 164 f.

⁴⁶ La théorie bien connue de Louis Chevalier « Classes laborieuses, classes dangereuses » se poursuit dans le temps et peut être transposée au delà des frontières dans l'espace européen.

⁴⁷ Pour une thèse récente : Carlo Ferrari, *Gli spazi di mendicanti e vagabondi nella Roma barocca (XVI-XVII secolo)*, thèse, histoire, Aix-Marseille III, Teramo, 2019.

⁴⁸ On ne peut faire l'économie des théories foucaaldiennes : Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 1975, 315 p. Ainsi, Nicolas Bourgoïn, *Les chiffres du crime : statistiques criminelles et contrôle social : France, 1825-2006*, Paris, L'Harmattan, 2008, 174 p.

⁴⁹ Biagio Salvemini, « Dalla "gaetana" al motopesca : pescatori emarginati e controllo sociale a Molfetta fra metà Settecento e gli anni Trenta del Novecento », *Archivio storico pugliesi*, a. 37, 1984, pp. 185-217 ; Maurizio Lupo, *Tra utopia e controllo sociale, per una storia economica e sociale della pubblica istruzione nel regno di Napoli, 1767-1860*, Napoli, Albano, 2000, 374 p. ; Giovanni Chiodi et Claudio Povoletto (a cura di), *Amministrazione della giustizia penale e controllo sociale nel Regno Lombardo-Veneto, 1815-1859*, Sommacampagna, Cierre, 2007, 389 p. ; Laura Solidoro (a cura di), *Diritto e controllo sociale : persone e status nelle prassi giuridiche*, Atti del

France⁵⁰. L'historiographie du paupérisme est essentiellement axée sur deux thématiques « consubstantielles » : d'une part, la perception des pauvres et la classification normative et sociétale de la misère qui en dérive (mendiants légitimes, mendiants illégitimes, vagabonds, déclassés) ; d'autre part, l'histoire des politiques relatives au confinement, à la surveillance et à l'assistance des pauvres et celle des institutions destinées à cette finalité. Cependant, des recherches encore récentes ont pris en considération l'action des pauvres sur leur vie quotidienne et les stratégies de survie adoptées pour échapper à la misère, en essayant de compenser les lacunes documentaires sur ces « obscurs » par une nouvelle utilisation des sources institutionnelles. Des travaux académiques - dont celui de Carlo Ferrari pour Rome - ont pour objet de montrer la « place » occupée par les mendiants et les vagabonds dans les espaces urbains et les conditions spécifiques qui amenaient ces personnes à vivre, traverser, et « s'approprier » certains lieux plus que d'autres. « Lieu » ne désigne pas uniquement les espaces où est pratiquée la mendicité (églises, auberges, places publiques ...), mais également, les endroits de la ville caractérisés par une évidente concentration de pauvres (quartiers « historiques », zones urbaines et extra-urbaines). En effet, situation géographique, étude des formes de logement et capacité d'action des pauvres au sein de l'espace urbain sont de nouvelles pistes suivies des deux côtés des Alpes⁵¹.

Il faut esquisser quelques étapes décisives. Pour l'histoire hospitalière piémontaise⁵² le pionnier en fut Giovanni Donna d'Oldenico (1908-1982), historien de l'hospice du Mont-Cenis ; la rétrospective publiée en 1958 dans les hommages turinois en son honneur constitue une étape *ab initio*⁵³. L'histoire du paupérisme et de l'assistance dans les anciens États italiens donne lieu à un colloque à Crémone en 1980 sous la direction de Giorgio Politi, Mario Rosa et Franco Della Peruta : *Crainte et Charité. Les pauvres dans l'Italie Moderne* dans lequel le professeur Achille Erba de Turin traite du paupérisme et de l'assistance au Piémont au XVIII^e siècle⁵⁴. La décennie suivante voit en 1995 la publication d'une recherche remarquable⁵⁵ consacrée à la capitale du Piémont avec Sandra Cavallo en poste à l'Université de Londres qui étudie *La charité et le pouvoir au début de l'époque moderne. Les bienfaiteurs et leurs motivations à Turin, 1541-1789*. Les legs faits à l'hôpital de la charité de Turin, sont inspirés par la défense du statut social, le patronage mais aussi l'internement des pauvres.

Dans les années 2000, l'historiographie en particulier d'histoire économique se saisit de ce champ et donne lieu en 2004 sous la direction du Professeur Augusto Ciuffetti de l'Université des Marches à un volume sur la longue période intitulé *Défense sociale : pauvreté, assistance et contrôle en Italie XVI^e-XX^e siècles*⁵⁶. L'évolution de la prise en charge des populations précaires et le contrôle social des déviants aux prolétaires passent de la tutelle des familles, des

convegno della Società italiana di storia del diritto : Napoli, 22-23 novembre 2012, Torino, Giappichelli, 2019, 314 p.

⁵⁰ Voir Antony Kitts, Yannick Marec et Olivier Vernier, *Pauvreté et prise en charge en France 1848-1988* à paraître en 2022 sous les presses des éditions Atlande.

⁵¹ Pour la France, Alexandre Nuges-Bourchat, *La police et les Lyonnais au XIX^e siècle : contrôle social et sociabilité*, Grenoble, PUG, 2010, 512 p. ; Lucie Guyard, *Itinérance féminine et institution : le vagabondage féminin dans la généralité de Rouen au XVIII^e siècle*, thèse, Histoire, Rouen, 2019, 413 f.

⁵² « Origini ed aspetti dell' assistenza ospedaliera in Piemonte », Estratto degli *Atti del primo congresso italiano di storia ospedaliera*, Reggio Emilia 14-17 giugno 1956, Torino, 1956, 29 p.

⁵³ Olimpia Aureggi (a cura di), *Studi di storia ospedaliera piemontese in onore di Giovanni Donna D'Oldenico*, Torino, Annali dell'Ospedale Maria Vittoria, 1958, 304 p.

⁵⁴ Cremona, Biblioteca Statale e Libreria Civica, 1982, 500 p.

⁵⁵ *Charity and power in early modern Italy : benefactors and their motives in Turin, 1541-1789*, Cambridge, Cambridge university press, 1995, 280 p.

⁵⁶ *Difesa sociale : povertà, assistenza e controllo in Italia, 16.-20. Secolo*, Perugia, Morlacchi, 2004, 343 p.

communautés et des institutions religieuses. La riche bibliographie reflète la complémentarité des recherches.

Manquait donc une approche synthétique et comparatiste avec l'apport de l'histoire du droit et des institutions : elle est entreprise dans le présent volume.

Un riche programme interdisciplinaire

La complétude territoriale de ce colloque doit être d'abord remarquée : en effet, l'ensemble des territoires ayant relevé de la souveraineté des États de Savoie, sont évoqués, - hormis une fois de plus, la Sardaigne -, cette complétude est une première dans nos rencontres annuelles puisque seront analysés, parfois dans une analyse comparatiste : le Piémont, la Vallée d'Aoste, la Ligurie, et pour la première fois la Sicile, bien sûr, la Savoie « proche et lointaine de Nice » comme l'écrit souvent notre seul collègue en poste à Chambéry, « notre cousin », - à la mode de Savoie - le doyen Bruno Berthier⁵⁷, et par essence, le Comté de Nice.

Il est logique que le Piémont et sa capitale Turin soient les terrains féconds d'études à partir des riches fonds des archives d'État mais il est nécessaire d'évoquer d'autres sources archivistiques, celles des Archives d'État de Novara avec Davide de Franco et Chiara Quargnolo conservant sur le temps long les fonds de l'hôpital majeur de la charité, ou Alessandro Celi (Université d'Aoste) analysant les actes de la prêtre comme source d'histoire sociale. La rareté des communications sur l'histoire hospitalière *stricto sensu* « attriste » quelque peu le membre du conseil scientifique de la *Société française d'histoire des hôpitaux* - fondée par un historien du droit : Jean Imbert (1919-1999) - alors que le plus ancien bâtiment hospitalier niçois, l'hôpital Saint Roch construit entre 1850 et 1859 par l'architecte de la ville Joseph Vernier, né à Turin, va changer dans le futur d'affectation puisqu'il deviendra un centre de supervision de sécurité de la police nationale et de la police municipale : le contrôle social demeure ...

Mais les archives privées permettent aussi des explorations fécondes, en particulier les très riches fonds historiques de la Compagnie de San Paolo, (qui contribue du reste, grâce à nos amis turinois, matériellement à notre rencontre) ainsi Elisabetta Deriu (Université de Créteil) permet une typologie fine de la honte et du déclassement entre le XVII^e et le XIX^e siècles). Notre collègue de l'Université de Turin Elisa Mongiano exploite ce fonds à travers l'analyse des legs charitables des confrères et des bienfaiteurs entre le XVI^e et le XVIII^e siècles. Catherine Ferrari (*West Virginia University*) aborde la question du genre avec les libéralités féminines. C'est également l'action envers les populations féminines pauvres qu'Elisabetta Lurgo (Université Savoie Mont Blanc) aborde avec l'action conjuguée de la Compagnie de San Paolo et l'oeuvre de Rosa Govone, (1716-1776), archétype de la philanthrope du XVIII^e siècle.

L'analyse des politiques publiques assistantielles sur le temps long donne lieu à des communications innovatrices depuis les temps modernes, que ce soit dans l'ancienne République de Gênes avec les communications d'Elena Taddia (Université de la vallée d'Aoste) à propos de l'aide aux misérables, aide matérielle mais aussi spirituelle du XVI^e au XVIII^e siècles et celle de Francesca Ferrando (Université de Padoue, Vérone et Venise) illustrant les aides alimentaires du XVII^e au XVIII^e avec le rôle du Magistrat des pauvres, institution originale pour nos aires d'études, plus familières du Magistrat de santé. Les

⁵⁷ « Nice terra incognita », in Paul Malausséna et Olivier Vernier (dir.), *Du Comté de Nice aux Alpes-Maritimes. Les représentations d'un espace politique et culturel dans l'histoire. Actes du colloque de Nice, 16-17 avril 1999*, Nice, Serre, 200, pp. 103-120.

catégories supérieures de la société se font toujours un devoir moral et matériel d'intervention face aux détresses de leur temps : La puissance publique se fait un devoir social de « connaître, superviser et transformer les œuvres de charité », comme c'est le cas à l'époque moderne dans le duché de Savoie à l'économie précaire ainsi que le démontre Samy Mechatte. Le phénomène de publicisation de l'assistance se retrouve dans l'ensemble de l'État sabaudo-piémontais.

Le XIX^e siècle, siècle constructeur en Europe de l'assistance publique est illustré avec la sollicitude paternelle de Charles-Albert réformant en 1836 le contrôle public sur les œuvres pies privées, pour l'ensemble du royaume (Pierangelo Gentile, Université de Turin) mais aussi, avec le discours public plus novateur des notables niçois libéraux, tel Auguste Carlone face à la question sociale prégnante dans notre territoire (Julien Contes, Université Côte d'Azur).

La justice et la police dont on connaît bien la place dans la construction des États de Savoie, des sessions antérieures du PRIDAES l'ont démontré, sont les *instrumenta* de ce contrôle social : Alberto Lupano (Université de Turin) décline la classification juridique de ces catégories sociales tantôt acceptées tantôt rejetées : pèlerins, tsiganes, mendiants et vagabonds. Les cours souveraines en particulier les sénats du royaume ont en charge le « bien commun » : aussi, Bénédicte Decourt, notre collègue experte du sénat de Nice, présente le contrôle des legs charitables au XVIII^e siècle. Mais la note d'espoir dans ce contrôle social permanent et prégnant est certainement la place d'une forme originale de l'assistance judiciaire avec le bureau des pauvres, institution unique en Europe, sous la plume de notre collègue Stéphanie Blot-Maccagnan, assurément la spécialiste du droit processuel, tant en droit sabaudo-piémontais qu'en ancien droit français.

Vertu par excellence, la charité a une essence chrétienne ; aussi des communications s'intéressent à sa traduction institutionnelle qui prend une dimension dans cet État, original en Europe occidentale, puisque multiconfessionnel, en particulier à compter du *Statuto* albertin.

La place d'importance de l'Église vaudoise et les discriminations se révèlent sur un territoire bien délimité Pignerol dans les communications de William Stargard (Pine Major College) sur la conversion des Vaudois pauvres. Quant à l'assistance aux pauvres et aux malades constituée aussi en œuvres pie, au sein de la communauté israélite du royaume de Piémont-Sardaigne, notre collègue turinoise Ida Ferrero en présente les caractéristiques.

En Occident, l'assistance peut aussi être générée à compter du renouveau urbain par les milieux diplomatiques : Andrea Pennini de l'Université de Turin, l'illustre par l'étude de la protection des navigants par les consuls des nations étrangères dans les ports de la Maison de Savoie dont bien sûr Nice et Villefranche, du XVII^e au XVIII^e siècles. Et si l'on peut regretter quelque peu, car c'est l'historien du droit du travail qui parle, l'absence de propos sur l'assistance professionnelle au sein des corporations et sur les débuts de la mutualité, thèmes chers à notre collègue turinoise madame le professeur Renata Allio, il faut se réjouir de la communication de Francesco Ruvolo (lycée de Milan) sur la Sicile laborieuse au début du XVIII^e siècle.

Mais les États voisins de ceux de Savoie ne sont pas oubliés avec d'évidence, le royaume de France ; que ce soit la généralité de Provence avec le professeur Jean-François Brégi analysant la pauvreté devant le Parlement de Provence à la fin du XVIII^e siècle à travers les arrêtistes provençaux qu'il connaît bien et celle du Lyonnais par la voix de notre collègue niçoise Karine Deharbe au travers de l'engagement social des trésoriers de France dans le bureau des hôpitaux lyonnais, tremplin pour l'accession au consulat dans la « deuxième ville du royaume ». Pour l'époque contemporaine, Madison Dubois (Université Côte d'Azur) montre à propos de la survivance des monts-de-piété dans les Alpes-Maritimes, « baromètres de la misère » qu'ils adaptent leurs statuts aux conditions économiques et sociales. Quant à la Corse, aux particularismes institutionnels et juridiques reconnus, elle est le terrain d'étude de notre collègue de l'Université Pascal Paoli Laetizia Castellani avec l'exemple de la Balagne dont

l'économie du deçà des monts, nécessite au XIX^e siècle la distribution de secours et conforte le rôle du maire et son clientélisme.

Soulager la misère, c'est venir aussi en aide aux maux du corps. Aussi, en notre époque où l'histoire académique de la santé a, pour des raisons de « nécessités pédagogiques » (sic), régressé dans les facultés de médecine françaises et est devenue l'apanage presque exclusif de praticiens qui ont quitté leurs activités, il faut d'autant, se féliciter de la présence de collègues historiens qui apportent leurs stimulantes analyses, que ce soient Matthew A. Vester de la *West Virginia University* pour évoquer la fléau de peste et la santé publique dans la vallée d'Aoste au milieu du XVI^e siècle, avec les mesures préventives comme le contrôle des mobilités, ou notre collègue turinoise Caterina Bonzo sur la santé publique au Piémont entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, instrument de défense de la communauté au moyen notamment de la vaccination. L'accès aux soins médicaux pour les pauvres dans la première moitié du XIX^e est le sujet de l'intervention de Matteo Traverso de l'Université de Turin qui en évoque le financement et les acteurs. L'organisation de la santé repose sur des hommes et des institutions : aussi, Audric Capella (Université Côte d'Azur) campe la personnalité de Joseph Delespine, premier médecin du roi Victor-Amédée III et fondateur d'une « vénérable » dynastie médicale savoyarde et l'analyse du conseil de santé, institution majeure de la politique royale permet à Yannick Grand (Université Savoie Mont Blanc) d'illustrer pour le début du XVIII^e siècle un aspect du contrôle social. Ce même contrôle social (et médical) s'exerce aussi envers les nourrices savoyardes entre l'Ancien Régime et l'époque contemporaine « entre droits français et piémontais » comme l'expose Manon Sereni (Université Toulouse 1 Capitole). Quant à notre collègue et ami, initiateur de ce colloque, Marc Ortolani, il apporte ses connaissances sur une institution entièrement méconnue pour la province de Nice : le tour d'abandon, révélateur de la précarité des jeunes mères venues des montagnes dans la capitale provinciale et donc de l'enfance illégitime. La santé peut aussi être celle de l'esprit : aussi le contrôle social s'avère essentiel comme le montrent, par l'étude des procédures d'interdiction des « aliénés d'esprit » pour la République de Genève entre 1760 et 1815, Marco Cicchini et Ludovic Maugé de l'Université genevoise qu'a servie brillamment notre regretté collègue et ami auquel nous sommes nombreux à songer encore, le professeur Victor Monnier (1953-2019). Précurseurs le sont assurément, en raison de l'espoir de la réinsertion, les sociétés de patronage pour les détenus libérés comme celle fondée en 1877 et étudiée pour Saluzzo par Mario Riberi (Université de Turin).

De possibles axes de recherches complémentaires ?

Des pistes de recherches demeurent encore à définir et à analyser : les débuts du christianisme social et l'implantation turinoise de la Société de Saint-Vincent-de-Paul au Piémont et l'apostolat des notables charitables dans le royaume⁵⁸, les difficiles débuts d'une mutualité à Nice à partir de 1832 « sous surveillance du gouvernement »⁵⁹, l'assistance originale et le contrôle social vis à vis des minorités religieuses (Juifs et Vaudois)⁶⁰, mais aussi,

⁵⁸ Comme cela a été entrepris pour la Savoie : Christian Sorrel, « L'apostolat des notables. La Société de Saint-Vincent-de-Paul en Savoie de 1849 à 1914 », *Congrès des sociétés savantes de Savoie*, 1990, pp. 125-149.

⁵⁹ Voir les travaux pionniers de l'historienne de l'économie Renata Allio dont *Società di mutuo soccorso in Piemonte, 1850-1880 : attività economica, gestione amministrativa, ambiente sociale*, Torino, Deputazione subalpina storia patria, 1980, 349 p. ; Olivier Vernier, « Une mutualité classique (1832-1914) » in *Histoire de la mutualité dans les Alpes-Maritimes de 1832 à nos jours*, Nice, Mutualité française, 2004, 36 p.

⁶⁰ Alberto Cavaglion (à cura di), *Minoranze religiose e diritti : percorsi in cento anni di storia degli ebrei e dei valdesi : 1848-1948*, Milano, Angeli, 2001, 185 p. ; Mario Domenico Anfossi, *Gli ebrei in Piemonte : loro condizioni giuridico-sociali dal 1430 all'emancipazione*, Torino, Tipografia Anfossi, 1914, 96 p., Pour le comté de Nice : Victor Emanuel, « Les juifs à Nice (1814-1860) », *Nice Historique*, n°17, 1904, pp. 257-261 ; Jacques Decourcelle, *La condition des juifs de Nice aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1923, 306 p. ; Myriam A. Orban,

malgré l'interdiction officielle, le rôle éleemosinaire des loges maçonniques introduites par l'armée française⁶¹ et l'assistance des associations laïques, réintroduites en 1858-1859⁶² (Nice fonde ainsi le 24 juin 1858, une loge : La philanthropie ligurienne à l'orient de Nice), ou encore, l'utilisation « sociale » des nouvelles thérapies (dont l'hydrothérapie)⁶³. L'iconographie « pédagogique » et incitative à la miséricorde de la charité puis de la solidarité et de leurs allégories, bien connues dans la France du Grand siècle⁶⁴ et du Romantisme⁶⁵, de même en Italie⁶⁶, aurait pu donner lieu à une transposition dans les États de Savoie : il faut songer aux allégories du pélican, symbole de la charité suprême que l'on trouve sur les frontons des églises sous la Restauration sarde : à Nice (Saint Roch) comme en Savoie, avec une certaine nuance entre les chercheurs⁶⁷.

Après l'Annexion, pour les nouveaux territoires sous souveraineté française en 1860 (Nice et la Savoie), pourraient être entreprises l'étude de la mise en place des nouvelles institutions publiques françaises d'assistance (bureaux de bienfaisance, hôpitaux et hospices ...) - dont les archives sont maintenant presque totalement accessibles dans les dépôts départemental et communaux -, le maintien des traditionnelles institutions de lutte contre la précarité (comme les monts frumentaires de prêt gratuit de céréales) ou la persistance dans l'espace caritatif de Nice et du comté des confréries de pénitents⁶⁸ et de pénitentes vouées à la solidarité locale dans les villes comme dans les campagnes à l'économie encore précaire⁶⁹. Il faudrait reconsidérer et approfondir la complexe reconnaissance normative (en particulier du droit d'option des habitants)⁷⁰ et jurisprudentielle des situations particulières relatives aux droits acquis⁷¹ (dont ceux d'un droit social sarde très embryonnaire à compter de 1848, prévus

Cinq siècles de présence protestante. Provence orientale, Comté de Nice, Alpes-Maritimes, Nice, Culture Sud, 2017, 215 p.

⁶¹ Adele Menzio, *Storia della massoneria in Piemonte : Settecento-Ottocento*, Torino, Circolo culturale Carignano, 1996, 84 p.

⁶² Marco Novarino e Giuseppe M. Vatri, *Uomini e logge nella Torino capitale : dalla fondazione della loggia Ausonia alla rinascita del Grande oriente italiano (1859-1862)*, Torino, L'età dell'acquario, 2009, 348 p. ; Marco Novarino e Sergio Rosso, *Solidarietà e percorso iniziatico : L'impegno della massoneria contro vecchie e nuove povertà*, Roma, Bonanno, 2018, 165 p.

⁶³ Jules François, « Notice sur l'organisation de l'assistance publique aux bains d'Acqui (Piémont) », *Annales de la Société d'hydrologie médicale de Paris*, 1857, 11 p.

⁶⁴ Alain Tapié et Caroline Joubert, *L'allégorie dans la peinture : la représentation de la charité au XVII^e siècle : Caen, Musée des beaux-arts, 27 juin-13 octobre 1986*, Caen, musée des Beaux-Arts, 1986, 88 p. ; Alexandra Woolley, *Du bon usage de la vertu : images de charité dans l'art français du XVII^e siècle*, thèse, histoire de l'art, Toulouse 2, 2015, 240 + 563 + 346 f.

⁶⁵ « La Charité », *Romantisme*, n°189, 2018, 144 p.

⁶⁶ Mauro Carboni e Maria Giuseppina Muzzarelli, *L'iconografia della solidarietà : la mediazione delle immagini, secoli XIII-XVIII*, Venezia, Marsilio, 2011, 283 p.

⁶⁷ Marius Hudry et Jean-Marc Ferley, *Les églises néo-classiques sardes : 1815-1860 : le dernier grand courant architectural savoyard*, L'histoire en Savoie, 1986 ; Annick Rey-Bogey, *L'architecture et l'élan religieux de la Savoie au XIX^e siècle : du Concordat à la rupture 1802-1905 : la reconstruction des églises dans les diocèses de Chambéry, Maurienne et Tarentaise*, Chambéry, Société savoisiennne d'histoire et d'archéologie, 2007, 238 p.

⁶⁸ Luc Thévenon (dir.), *Pénitents des Alpes-Maritimes*, Nice, Serre, 2008, 184 p.

⁶⁹ Henri Costamagna, « Le rôle social des confréries de pénitents dans le Comté de Nice aux XIX^e et XX^e siècles », *Bulletin du Comité d'histoire de la Sécurité Sociale de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, n° 4, 2000, p. 7 – 20.

⁷⁰ Nathalie Cordillac, *Les problèmes de nationalité nés de la réunion de Nice et de la Savoie à la France en 1860*, thèse, Droit, Montpellier 1, 2000, 359 f. ; Gian Savino Pene Vidari e Rosanna Rocca (a cura di), *Per Torino da Nizza e Savoia. Le opzioni del 1860 per la cittadinanza torinese da un Fondo dell'Archivio Storico della Città di Torino*, Torino, Centro Studi Piemontesi, 2011, 464 p.

⁷¹ Au sens de Charles Brunet, *Conséquences juridiques de l'annexion de la Savoie et de Nice à la France*, Paris, Giard, 1890, 284 p.

par le traité du 24 mars 1860) : ainsi, les pensions de retraites des anciens fonctionnaires civils, en particulier les magistrats du gouvernement sarde ayant achevé leurs carrières dans les départements annexés et les secours accordés par la France jusqu'en 1877 à leurs familles dont leurs veuves⁷². Dans ces terres niçoises, il faudrait aussi évoquer la place de l'assistance éducative⁷³ et professionnelle des populations défavorisées dont le symbole des liens avec le Piémont est assurément saint Jean Bosco (1815-1888), fondateur des Salésiens, patron des apprentis, qui crée un établissement éducatif à Nice en 1875 en liaison avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul⁷⁴ ; il le visite d'ailleurs annuellement.

Il ne faut pas pourtant méconnaître l'instauration d'un renouveau du contrôle social, dans ces terres méridionales et alpines devenues désormais, pour l'Europe entière, terres de grande villégiature et de cure hivernale⁷⁵ puis estivale⁷⁶ avec la « chasse aux pauvres » qui « peuvent troubler le séjour des hôtes de prestige ». On le constate à Nice avec l'installation d'un « impossible dépôt départemental d'assistance »⁷⁷. De même devrait être décryptée⁷⁸ la lente et complexe instauration des institutions de l'économie sociale (des caisses d'épargne aux caisses de crédit agricole⁷⁹ et aux coopératives de production et de consommation) qui ont souvent pour but de rendre le quotidien vivrier des classes populaires moins implacable.

Ainsi, des pistes sont encore à explorer, formulons le vœu que des travaux soient tôt au tard, entrepris et menés à bien⁸⁰ pour enrichir l'historiographie, mais pour l'heure, on ne peut qu'inviter le lecteur à découvrir à l'aune d'une enrichissante et profitable interdisciplinarité ces nouvelles relectures des vulnérabilités sociales et de leurs prises en charge sur le temps long, mais aussi de leurs modalités permanentes de contrôle des deux côtés des Alpes...

⁷² Archives Nationales de France, F1bI/291, Annexion de la Savoie et du comté de Nice. Indemnités et pensions aux anciens fonctionnaires sardes, 1861-1877.

⁷³ Giorgio Chiosso, « La gioventù "povera e abbandonata" a Torino nell'Ottocento : il caso degli allievi-artigiani della Mendicizia istruita (1818-1861) », in José Manuel Parello (a cura di), *L'impegno dell'educare : studi in onore di Pietro Braido*, Roma, LAS, 1996, pp. 375-402.

⁷⁴ Francis Desramaut, *Don Bosco en son temps (1815-1888)*, Turin, Società ed. internazionale, 1996, 1451 p.

⁷⁵ Marc Boyer, *L'invention de la Côte d'Azur : l'hiver dans le Midi*, La Tour d'Aigues, Ed. de L'Aube, 2002, 378 p.

⁷⁶ Il suffit de songer à l'implacable film de Jean Vigo, *À propos de Nice*, 1930.

⁷⁷ Delphine Rauch, « Le dépôt départemental de mendicité de Nice de 1861 à 1940 : entre peur et répression, une nouvelle forme d'administration par le travail », *Bulletin du Comité d'Histoire de la sécurité sociale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur*, 2018, pp. 21-39.

⁷⁸ Il faut ainsi constater que les Alpes-Maritimes sont bien peu présentes dans la belle synthèse de Patricia Toucas-Truyen et Michel Dreyfus, *Les coopérateurs : deux siècles de pratiques coopératives*, Paris, Ed. de l'Atelier, 2005, 430 p.

⁷⁹ Peu de monographies y ont été consacrées hormis : Alex Benvenuto, *Le crédit agricole mutuel des Alpes-Maritimes ou « L'agricolo » : histoire d'une entreprise et des hommes qui l'ont bâtie dans leur pays*, Nice, Serre, 1986, 142 p.

⁸⁰ Comme ont pu le faire pour l'époque très contemporaine Philippe Jérôme et Ernest Pignon-Ernest : *Nice, un siècle d'histoire populaire : 1860-1960*, Nice, Giletta, 2016, 125 p.